



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité Permanent

*Bonn, Germany, 14 - 15 octobre 2015*

UNEP/CMS/StC44/13

### **STRUCTURE ET STRATÉGIES FUTURES DE LA CMS : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS 2015-2017**

#### Résumé

Le Secrétariat se concentre sur la mise en œuvre des activités 2015-2017 à moyen terme, conformément aux instructions de la Résolution 10.9.

La mise en œuvre de cette résolution contribue à la réalisation des clauses de plusieurs autres résolutions.

Ce rapport met en avant la situation actuelle des activités, au 31 juillet 2015, menées depuis la Onzième Réunion de la Conférence des Parties de la CMS (Quito, Équateur 2014).

## **STRUCTURE ET STRATÉGIES FUTURES DE LA CMS : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS 2015-2017**

*(Préparé par le Secrétariat)*

### **Introduction**

1. La 10<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties de la CMS (COP10), à Bergen, a adopté un ensemble d'activités répertoriées dans la Résolution 10.9 de la CMS, sur la base des options relatives à l'organisation et au développement stratégique futur de la Famille de la CMS. Les activités sont divisées entre celles à mettre en œuvre sur le court terme (2012-2014) et celles pour le moyen terme (2015-2017) et le long terme (2018-2020).
2. Le Secrétariat a fourni un rapport complet sur la mise en œuvre des activités sur le court terme, ainsi qu'un plan sur la manière de mener les activités sur le moyen terme lors de la COP11, qui s'est tenue du 4 au 9 novembre 2014 à Quito, en Équateur. Le rapport (UNEP/CMS/COP11/Doc.16.1) est disponible [ici](#).
3. Le présent document établit un rapport sur les progrès accomplis depuis la COP11 pour les activités devant être mises en œuvre entre 2015 et 2017 (au 31 juillet 2015) (voir Annexe I).

### **Implications financières**

4. A la différence du budget 2012-2014, le budget 2015-2017 n'inclut pas les ressources assignées à la mise en œuvre de la Rés. 10.9. Les activités présentées dans ce document ont été menées grâce aux ressources du budget de base (essentiellement le temps de travail du personnel) et aux contributions volontaires.

### **Actions requises :**

Le Comité permanent est invité à :

- a. Noter les progrès accomplis, tels que présentés dans ce document ;
- b. Envisager de financer les activités prioritaires indiquées dans le tableau de l'Annexe I ; et
- c. Apporter tout commentaire afin de guider davantage le Secrétariat dans la mise en œuvre de ces activités.

**ANNEXE I – Activités à mettre en œuvre en 2015-2017 (activités sur le moyen terme à réaliser d’ici la COP12 en 2017)**  
*Rapport d’étape pour la période décembre 2014- juillet 2015*

N°	ACTIVITÉS À METTRE EN OEUVRE	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	RAPPORT D’ÉTAPE SUR LA CONTRIBUTION DU SECRÉTARIAT	SOURCE DE FINANCEMENT
1	<p>Alignement avec la réforme de la gouvernance environnementale internationale.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Discussion des réformes au niveau des COP et du Comité Permanent (1.2)</p>	<p>Alignement avec la réforme de la gouvernance environnementale internationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir des processus de prise de décision internationaux cohérents pour une gouvernance environnementale.</li> <li>- Catalyser les efforts internationaux afin de poursuivre la mise en application des objectifs internationalement convenus.</li> <li>- Soutenir les institutions et les processus de gouvernance environnementaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux.</li> <li>- Promouvoir et soutenir la base environnementale pour un développement durable au niveau national.</li> </ul>	<p>Le Secrétariat a poursuivi son engagement dans le processus de création des objectifs de développement durable, y compris de leurs indicateurs, en coopération avec le Groupe de liaison sur la biodiversité (GLB).</p> <p>Les préparatifs pour la Deuxième Réunion de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement (UNEA), prévue pour juin 2016, ont commencé. Un dialogue s’est créé avec d’autres Accords multilatéraux sur l’environnement (AME) sur la possibilité d’organiser des manifestations parallèles et des déclarations conjointes lors de l’UNEA sur des sujets d’intérêt commun.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel</p>
2	<p>Meilleur travail en partenariat.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Collaboration plus étroite avec les organisations partenaires (comprenant les ONG, les communautés indigènes et locales et les Etats). (2.3)</p>	<p>Meilleur travail en partenariat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les opportunités de partenariat.</li> <li>- Partager les meilleures pratiques.</li> <li>- Utiliser des ressources communes.</li> <li>- Partager la connaissance et l’expertise.</li> <li>- Coordonner des activités de conservation.</li> <li>- Identifier les synergies potentielles basées sur des programmes de travaux, des géographies et des intérêts communs ou partagés.</li> <li>- Utiliser le savoir local.</li> </ul>	<p>Le Secrétariat continue de collaborer avec des acteurs clés conformément à la Rés. 11.10 sur les Synergies et les Partenariats.</p> <p>Dans le but de promouvoir la mise en œuvre de la Rés. 11.11, le Secrétariat a publié une Notification en juillet 2015 invitant les Parties, d’autres gouvernements, les OSC et ONG partenaires à étudier les options visant à approfondir la relation entre la Famille de la CMS et la société civile et à notifier le Secrétariat de toute proposition ou recommandation reliée pouvant être présentée lors du CP44.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel</p>
3	<p>Améliorer l’information et la recherche scientifique.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ La CMS doit coordonner les programmes de recherche scientifique basés sur l’identification des problèmes/menaces communs et partagés par l’ensemble de la famille CMS pour réduire la duplication et les chevauchements et obtenir de meilleures économies d’échelle. À utiliser pour promouvoir la CMS auprès des autres Conventions internationales – administrés par la CMS mais à la disposition de toute la communauté internationale – afin de rendre la CMS plus visible (Interne). (3.2)</p>	<p>Améliorer l’information et la recherche scientifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des besoins de recherche.</li> <li>- Partage des informations et des données de recherche.</li> <li>- Faciliter l’accès à tous les membres de la famille CMS des informations et des données de recherche existantes.</li> <li>- Développement d’une recherche pertinente quant aux menaces et problèmes.</li> </ul>	<p>Le Secrétariat a continué à coordonner des recherches et l’élaboration de politiques à travers la Famille en menant des opérations sur des sujets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L’empoisonnement des oiseaux (CMS/AEWA/Rapaces) ;</li> <li>– La pollution acoustique sous-marine (CMS/ASCOBANS/ACCOBAMS) ;</li> <li>– L’énergie et les espèces migratrices (CMS/AEWA/Rapaces).</li> </ul> <p>Il est proposé d’établir, sous l’égide du Conseil scientifique, des groupes sur des sujets tels que les techniques de marquage et la démographie, éventuellement avec des experts issus d’organismes du reste de la Famille. Un atelier d’experts sur la connectivité des espèces se tiendra à Venise en septembre 2015 à l’invitation généreuse du Parc Interrégional Po Delta.</p> <p>Le Groupe d’experts sur la Culture et la complexité sociale (Rés.11.23) avait été créé afin d’établir une liste d’espèces prioritaires répertoriées par la CMS afin de mener une enquête approfondie sur la culture et la structure sociale et débiter une analyse plus détaillée.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et diverses contributions volontaires, voir Doc.10.4 (Mobilisation des ressources)</p>

NR.	ACTIVITÉS À METTRE EN OEUVRE	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA CONTRIBUTION DU SECRETARIAT	SOURCE DE FINANCEMENT
4	<p>Améliorer la communication et rechercher des opportunités de sensibiliser l'opinion à la CMS et à sa famille.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Mener des campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions académiques, les organismes internationaux et autres, comme leader mondial dans la protection des espèces migratrices.</p> <p>→ La CMS doit commencer la coordination de la communication des activités (4.2)</p> <p>→ La CMS doit coordonner les opérations de communication et les stratégies, en tant que services centralisés, dans l'ensemble de la famille. Coordonner les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes pour les espèces et les événements publics. Soutenir le développement et la maintenance des sites web de la famille CMS et de la CMS et ainsi assurer une sensibilisation accrue et centralisée des menaces communes grâce aux publications et aux ressources en ligne. (4.3)</p> <p>→ Les Parties/Signataires doivent commencer à traduire les documents d'instruction dans les langues locales pour aider à la mise en œuvre. (4.4)</p>	<p>Améliorer la communication et rechercher des opportunités de sensibiliser l'opinion à la CMS et à sa famille:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de systèmes internes pour améliorer la communication entre les groupes de travail, les Parties, les Accords et les institutions pour améliorer l'accès aux informations au sein de la famille CMS.</li> <li>- Développement de systèmes externes pour améliorer la visibilité de, et sensibiliser l'opinion à, la CMS et sa famille.</li> <li>- Là où cela se justifie, amélioration des systèmes informatiques existants, par exemple le système du site Internet existant.</li> <li>- Redessiner le site Internet pour y inclure le ciblage d'audiences spécifiques.</li> </ul>	<p>Suite à la décision de la 41<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent, le Secrétaire exécutif de la CMS, en coopération étroite avec le Secrétaire exécutif par intérim de l'AEWA, a créé en janvier 2014 une Équipe commune entre la CMS et l'AEWA dédiée à la gestion de l'information, à la communication et au travail de proximité sur la base d'une initiative pilote visant à démontrer les services conjoints entre les deux Secrétariats.</p> <p>Des stratégies de communication harmonisées entre la CMS et l'AEWA sont en cours d'élaboration. Ces stratégies devraient contribuer à renforcer la communication stratégique à la fois de la CMS et de l'AEWA et devraient fournir une base d'amélioration pour toute la communication et les efforts de sensibilisation de la Famille de la CMS dans les années à venir. Voir Doc. 17.1.</p> <p>Suite à la Rés. 11.3, une évaluation de cette phase pilote a été préparée par les Secrétaires exécutifs de la CMS et de l'AEWA. Voir Doc. 15.2. La nouvelle Unité de communication conjointe coordonne activement toutes les activités de communication, les annonces à la presse et aux médias et organise des campagnes de sensibilisation, telles que la Journée mondiale des oiseaux migrateurs. L'unité s'occupe également de gérer toutes les ressources en ligne, y compris les sites Internet de la Famille de la CMS (relancés mi-2014).</p> <p>Le Secrétariat continue d'encourager la traduction de documents dans des langues non-officielles de la CMS.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et diverses contributions volontaires, voir Doc.10.4 (Mobilisation des ressources)</p>
5	<p>Mener une analyse globale des lacunes au niveau de la Convention et évaluer le bien-fondé des ressources.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Mise en œuvre des recommandations suite à l'analyse des lacunes et de l'évaluation des ressources. (5.2)</p>	<p>Mener une analyse globale des lacunes au niveau de la Convention et évaluer le bien-fondé des ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioriser les ressources par une meilleure coopération et un partage des ressources.</li> <li>- Identifier, là où c'est approprié, les partenariats potentiels.</li> <li>- Travailler avec le Conseil Scientifique.</li> <li>- Partager les bonnes pratiques et les expériences.</li> </ul>	<p>Une analyse des écarts à l'échelle de la Convention a été élaborée au cours du dernier triennat et a été soumise lors de la COP11. Suite aux recommandations de la COP11, le Groupe de travail sur le Plan stratégique (GTPS) doit prendre en compte l'analyse des écarts lors de l'élaboration de l'ouvrage d'accompagnement du Plan stratégique.</p> <p>L'élaboration d'une évaluation des ressources est en attente faute de financement.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel</p> <p><b>Contribution volontaire : 25.000 € sont estimés nécessaires</b></p>
6	<p>Des plans stratégiques coordonnés pour la famille CMS.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Mise en œuvre. (6.3)</p>	<p>Des plans stratégiques coordonnés pour la famille CMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner le travail de la famille CMS.</li> <li>- Encourager l'établissement de priorités.</li> <li>- Partager et maximiser les ressources.</li> <li>- Identifier les synergies potentielles et les liens entre les programmes et les projets.</li> </ul>	<p>La COP11 a prolongé le mandat du Groupe de travail sur le Plan stratégique au triennat 2015-2017, notamment avec les tâches de développer des indicateurs et d'élaborer l'ouvrage d'accompagnement. Le Groupe de travail rendra compte de ses progrès lors du CP44.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et contribution volontaire de l'Allemagne (37.000 €)</p>

NR.	ACTIVITÉS À METTRE EN OEUVRE	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA CONTRIBUTION DU SECRÉTARIAT	SOURCE DE FINANCEMENT
7	<p>Restructurer le Conseil Scientifique pour maximiser les capacités d'expertise et de connaissance.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Mise en œuvre de l'examen de la composition du conseil scientifique de la CMS basée sur le groupement des espèces ou les questions thématiques, si nécessaire. (7.2)</p> <p>→ Institution scientifique couvrant l'ensemble de la CMS, si nécessaire. (7.3)</p>	<p>Restructurer le Conseil Scientifique pour maximiser les capacités d'expertise et de connaissance:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les opportunités pertinentes et potentielles de maximiser l'expertise et la connaissance du Conseil Scientifique afin de soutenir au mieux la CMS.</li> <li>- Déterminer si des lacunes en connaissance et/ou expertise existent au niveau de la composition actuelle du Conseil Scientifique.</li> <li>- Développer le partage du savoir et des avis au niveau de la famille CMS.</li> </ul>	<p>Conformément aux clauses de la Rés. 11.4, le Secrétariat a coordonné le processus consultatif pour la nomination des membres du Comité de session du Conseil scientifique pour le triennat 2015-2017.</p> <p>Le Secrétariat a également élaboré un projet de Termes de référence pour les opérations du Conseil scientifique et de son Comité de session qui sera soumis au CP44. Voir Doc.14</p>	Budget de base : temps de travail du personnel
8	<p>Identifier les opportunités de coopération et de coordination au niveau local et régional par la création de synergies basées sur la présence géographique.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Les MdE et Accords envisagent d'améliorer leur collaboration et coopération via, par exemple, le partage des bureaux/personnel/ressources (ex : comme dans le cas d'Abu Dhabi –Dugongs et oiseaux de proie). (8.3)</p>	<p>Identifier les opportunités de coopération et de coordination au niveau local et régional par la création de synergies basées sur la présence géographique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'efficacité des ressources.</li> <li>- Fournir des opportunités en vue d'une intégration améliorée et afin de réduire le chevauchement institutionnel par la coopération et le partage des ressources permettant une assistance mutuelle et un soutien logistique.</li> <li>- Développer des synergies locales et/ou régionales avec les différents acteurs.</li> <li>- Identifier les programmes de travaux communs ou partagés.</li> <li>- Aider au renforcement des capacités, à la collecte de fonds et à la mise en œuvre au niveau local.</li> </ul>	<p>Une retraite de la Famille de la CMS a été organisée en juin 2015 près de Bonn afin d'étudier la collaboration entre les programmes et la coopération entre la CMS et les MdE/Accords, ainsi que les manières de les améliorer.</p>	Budget de base : temps de travail du personnel et fonds de la ligne 35
9	<p>Harmonisation et interopérabilité de la gestion des informations et des systèmes de rapport si nécessaire et applicable pour la famille CMS.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Centralisation et harmonisation du format des rapports et des rendus. Développement des technologies de l'information et des procédures et systèmes centralisés quant au stockage et à l'analyse des données (Interne). (9.3)</p> <p>→ Coordonner l'accès aux données de recherche comme service centralisé entre Accords de la CMS. (Interne) (9.4)</p>	<p>Harmonisation et interopérabilité de la gestion des informations et des systèmes de rapport si nécessaire et applicable pour la famille CMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la duplication des rapports.</li> <li>- Analyser et comparer les données.</li> <li>- Accéder aux données.</li> <li>- Améliorer la coordination de la collecte et du stockage des données et de leurs systèmes de gestion.</li> <li>- Réduire les efforts et le temps passé à collecter et transmettre les informations au sein de la famille CMS.</li> </ul>	<p>Le Système de rapport en ligne existant (Online Reporting System = ORS), utilisé par la CMS, l'AEWA, ASCOBANS et plusieurs MdE, est davantage encouragé au sein de la Famille de la CMS et au-delà.</p>	Budget de base : temps de travail du personnel

NR.	ACTIVITÉS À METTRE EN OEUVRE	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA CONTRIBUTION DU SECRETARIAT	SOURCE DE FINANCEMENT
10	<p>Renforcer la coordination et les services auprès des MdE.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Garantir des niveaux adéquats pour tous les MdE qui ne sont pas actuellement représentés. (10.2)</p>	<p>Renforcer la coordination et les services auprès des MdE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les MdE reçoivent un service coordonné.</li> <li>- Partager les ressources, le savoir et l'expertise entre les MdE.</li> <li>- Utiliser les ressources disponibles.</li> <li>- Éviter la duplication et promouvoir la cohérence entre les MdE</li> </ul>	<p>Suite à une approche conjointe avec le Secrétariat de la CITES, le gouvernement allemand a convenu de financer un poste visant à soutenir le travail conjoint sur les éléphants d'Afrique et autres mammifères. Ce poste renforce les capacités du Secrétariat de la CMS afin de contribuer à la mise en œuvre des MdE associés.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et contribution de l'Allemagne (env. 95.000 € par an pour 2014-2017)</p>
11	<p>Rechercher les opportunités de coordonner les réunions entre les institutions, les groupes de travail et au niveau des Accords de la famille CMS.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Priorisation et coordination des COP et MOP. (Interne). (11.2)</p> <p>→ Se coordonner avec les organismes internationaux concernant des réunions communes sur des thèmes partagés (ex : IUCN), ainsi que les programmes communs de recherche pour la conservation, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour la conservation sur le terrain. (Externe). (11.3)</p>	<p>Rechercher les opportunités de coordonner les réunions entre les institutions, les groupes de travail et au niveau des Accords de la famille CMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser et partager les ressources.</li> <li>- Réduire les délais nécessaires pour participer aux réunions.</li> <li>- Augmenter les taux de participation.</li> <li>- Améliorer le partage du savoir et de l'information.</li> <li>- Développer le savoir et l'information.</li> <li>- Développer des relations synergiques.</li> </ul>	<p>Le Secrétariat a continué d'étudier les opportunités pour coordonner ses réunions entre les accords de la Famille de la CMS et les autres organisations. Par exemple, l'Atelier sous-régional de la CMS/AEWA/MdE Rapaces sur les solutions pour empêcher l'empoisonnement des oiseaux migrateurs se tiendra le 24 août au Cap, à la suite de la Réunion préparatoire africaine de l'AEWA pour la 6<sup>ème</sup> Session de la Réunion des Parties (Pré-MOP6).</p> <p>La 3<sup>ème</sup> Réunion des Signataires du MdE sur le phragmite aquatique s'est tenue du 20 au 22 mai 2015 en Lituanie, à la suite d'une réunion du projet LIFE de l'UE sur le phragmite aquatique de la mer Baltique. Le coût des deux réunions a été couvert par le projet.</p> <p>Depuis 2014, la CMS, ACCOBAMS et ASCOBANS dirigent un groupe de travail conjoint sur la pollution acoustique sous-marine. ACCOBAMS et ASCOBANS organisent régulièrement des ateliers conjoints sur des sujets d'intérêt commun.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et diverses contributions volontaires, voir Doc.10.4 (Mobilisation des ressources)</p>
12	<p>Actions pour prioriser la croissance de la CMS et de sa famille.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Encourager d'autres états de l'aire de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la famille CMS. (12.2)</p> <p>→ Étendre la portée des Accords/MdE existants plutôt que de développer de nouveaux Accords/MdE (ex : AEWA et MdE des éléphants). (12.4)</p>	<p>Actions pour prioriser la croissance de la CMS et de sa famille:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la croissance de la famille CMS.</li> <li>- Maximiser l'efficacité des ressources.</li> <li>- Identifier, par l'usage des meilleures pratiques, les menaces que partagent les différents programmes de conservation et les réponses pertinentes à y apporter.</li> <li>- Développer les synergies.</li> <li>- Accroître la couverture globale.</li> <li>- Se concentrer sur le développement de nouveaux Accords.</li> </ul>	<p>De nouvelles Parties ont adhéré à la Convention en 2015, à savoir l'Afghanistan et le Brésil (voir Doc 5), et il y a plusieurs nouveaux signataires pour divers instruments (voir Doc 10.3).</p> <p>Le Secrétariat encourage davantage l'adhésion de nouvelles Parties en organisant des ateliers régionaux. Deux ateliers sont prévus en 2015 (Asie du sud-est et Amérique Latine) alors que deux auront lieu en 2016 (régions du Pacifique et des Caraïbes).</p> <p>Dans sa capacité de Secrétariat pour de nombreux MdE, le Secrétariat de la CMS, en coopération avec son bureau détaché à Abu Dhabi, mène de nombreuses activités de proximité envers des États de l'aire de répartition non signataires afin de les encourager à signer, en particulier pour augmenter le nombre de membres des jeunes MdE, tels que les MdE Rapaces, Dugong et Requins.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et contribution volontaire de la CE (200.000 €)</p>

NR.	ACTIVITÉS À METTRE EN OEUVRE	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA CONTRIBUTION DU SECRETARIAT	SOURCE DE FINANCEMENT
13	<p>Rechercher des opportunités de développer le renforcement des capacités dans la famille CMS.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ La CMS fournit des services centralisés relatifs au renforcement des capacités avec la famille CMS, y compris des activités de formation et d'éducation. (13.2)</p>	<p>Rechercher des opportunités de développer le renforcement des capacités dans la famille CMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et rehausser le renforcement des capacités pour améliorer la mise en œuvre et les efforts de conservation.</li> <li>- Inclure des ateliers centralisés par région ou ayant des intérêts thématiques communs, par exemple le développement d'instruments politiques nationaux, la façon de rendre compte et le contrôle des espèces.</li> </ul>	<p>Les discussions sur le développement d'activités de renforcement des capacités sur des sujets thématiques communs continuent.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel</p>
14	<p>Rechercher des opportunités de développer et d'améliorer les activités de collecte de fonds.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ La CMS coordonne les activités de collecte de fonds avec les partenaires et acteurs afin de les développer. (14.1) de manière continue après 2014 mais commencé à court terme.</p>	<p>Rechercher des opportunités de développer et d'améliorer les activités de collecte de fonds:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner les activités de collecte de fonds.</li> <li>- Développer des synergies.</li> <li>- Identifier les opportunités de financement.</li> </ul>	<p>Le Programme des champions des espèces migratrices, lancé lors de la COP11, continue d'être développé.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel</p>
15	<p>Meilleure collaboration entre les Accords de la CMS via les Secrétariats ou via une fusion des Accords basée soit sur la géographie/l'écologie soit sur les groupes d'espèces.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Si nécessaire, coopération et coordination entre les Secrétariats des Accords basées par exemple sur le groupement des espèces ou la géographie. (15.2)</p> <p>→ Commencer à considérer, si nécessaire, la fusion des Accords en fonction de la géographie et/ou de l'écologie ou le groupement des espèces. (15.3)</p>	<p>Meilleure collaboration entre les Accords de la CMS via les Secrétariats ou via une fusion des Accords basée soit sur la géographie/l'écologie soit sur les groupes d'espèces:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chercher des opportunités de développer des relations synergiques basées soit sur la géographie soit sur le groupement des espèces.</li> <li>- Maximiser les ressources.</li> <li>- Encourager la coopération entre les Accords.</li> <li>- Développer des programmes de conservation communs.</li> <li>- Consolider le financement.</li> </ul>	<p>Suite à la Rés.11.3, le Secrétaire exécutif de la CMS a sous-traité une analyse et un rapport sur les implications juridiques, financières, opérationnelles et administratives des actions afin d'améliorer les synergies, comme par exemple en partageant des services dans des domaines communs entre les instruments de la CMS. Voir Doc. 15.1</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et ligne 6</p>
16	<p>Contrôle de la mise en œuvre.</p> <p><b>PRIORITÉS POUR 2015-2017</b></p> <p>→ Améliorer les mécanismes pour mesurer la mise en œuvre de la CMS et de sa famille, à la fois d'un point de vue des Parties et de la conservation, mesurer la qualité du travail, identifier les lacunes et proposer des mesures pour y remédier. Développer des indicateurs pour mesurer les plans d'action. (Interne). (16.2)</p>	<p>Contrôle de la mise en œuvre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une évaluation de la qualité du travail entrepris, une identification des lacunes des programmes et des mesures à envisager pour remédier aux lacunes.</li> <li>- Améliorer les mises en œuvre dans l'ensemble de la famille CMS.</li> <li>- Mesurer la réussite.</li> <li>- Partager les meilleures pratiques.</li> </ul>	<p>Une suite d'indicateurs relatifs au Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 est en cours d'élaboration, ainsi qu'un ouvrage d'accompagnement sur sa mise en œuvre. Voir activité 6.</p>	<p>Budget de base : temps de travail du personnel et contribution volontaire de l'Allemagne signalée sous l'activité 6</p>

